



Nouveaux horaires

Dès le 4 mai 2026



Guichet

8h00 à 13h00



Téléphone

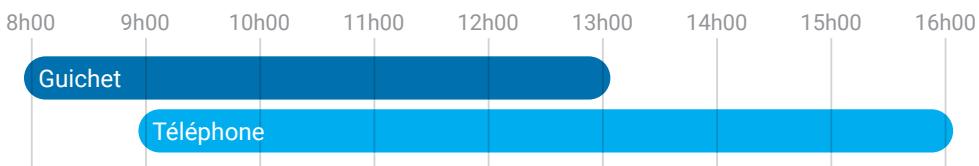
9h00 à 16h00

Nouveaux horaires

Dès le 4 mai 2026

L'administration fiscale cantonale (AFC) vous reçoit à ses guichets du lundi au vendredi, de 8h00 à 13h00. L'AFC reste joignable par téléphone selon son horaire habituel, de 9h00 à 16h00. Les horaires sont les mêmes tout au long de l'année.

Du lundi au vendredi, toute l'année



1 heure plus tôt

Le bâtiment et ses guichets ouvrent dès 8h00.



1 heure de plus

Nous répondons à vos questions 8 heures par jour.



Plus simple

L'horaire reste le même toute l'année.

À vos côtés 24h sur 24



Contactez-nous en ligne, depuis **ge.ch**, dans votre **espace fiscal** des e-démarches. Cliquez sur **Nous contacter**.
www.ge.ch/connexion



Consultez nos **démarches en ligne** et **livrets d'informations** pour répondre à vos demandes les plus fréquentes.
www.ge.ch/demarches